



DOM COM INDUSTRIEL

Une solution efficace pour réduire l'impôt sur le revenu



Une loi responsable

Les réductions d'impôts liées aux investissements Outre-Mer ne datent pas d'hier et ont pour objet de promouvoir un développement économique durable, à savoir :

- Encourager la création d'emplois, afin que les économies ultramarines soient en mesure d'offrir de vrais emplois durables.
- Renforcer la continuité territoriale entre les collectivités d'Outre-Mer et la métropole.
- Relancer l'investissement privé.

Principe de l'offre DOM COM INDUSTRIEL

L'offre **DOM COM INDUSTRIEL** a été conçue pour des particuliers souhaitant bénéficier de réductions de tout ou partie de leur impôt sur le revenu sous la responsabilité de professionnels engagés.

Les opérations sont organisées pour réaliser l'acquisition, de matériels industriels et/ou agricoles qui sont ensuite donnés en location exclusivement dans les **DOM-COM** à des opérateurs économiques locaux.

Des investisseurs privés apportent environ 35% des besoins de financement en échange d'une réduction d'impôt égale à 50% des matériels financés.

A l'issue d'une période de location de 60 mois, les matériels sont rachetés par l'opérateur dans des conditions avantageuses, comme le prévoit la loi.

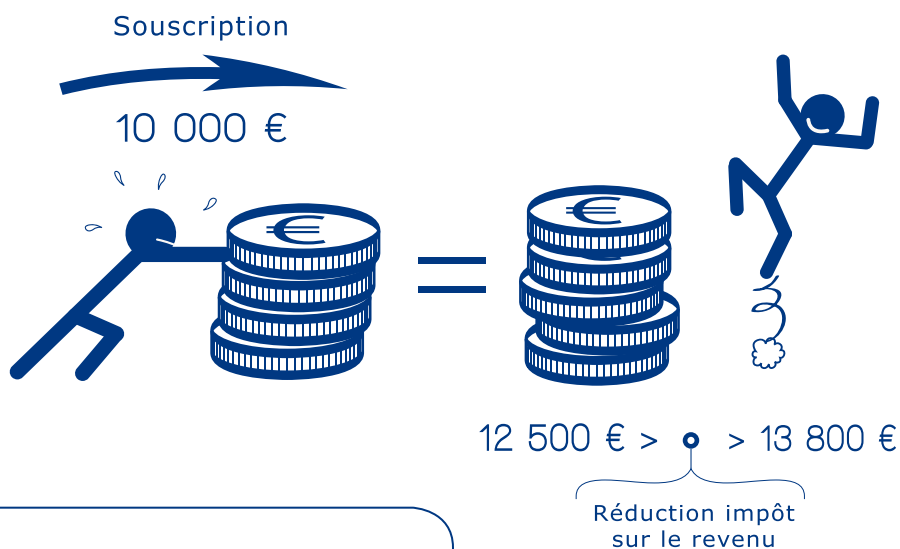
L'offre **DOM COM INDUSTRIEL** est une offre responsable : elle permet d'assurer le développement, la modernisation et la pérennité de l'économie des **DOM COM**. Les opérateurs locaux qui bénéficient de ce mode de financement diminuent d'environ 1/3 le prix de revient de leur outil de production.

Un process d'investissement efficace depuis plus de 15 ans.

Gestion	Mise en place des souscriptions
	Attestation fiscales
	Administratif et comptabilité
Contrôle	Des éléments constitutifs de chaque opération
	Vérification des procédures de contrôle interne
	Audit mensuel sur site
Suivi	Tenue des assemblées annuelles
	Information investisseurs

Exemple chiffré

Pour un investisseur réalisant un apport financier de 10 000 €
 Il bénéficiera d'une réduction d'impôt sur le revenu de 12 500 € à 13 800 € selon sa période de souscription. *



En pratique

Dispositif	Loi GIRARDIN INDUSTRIEL
Secteurs privilégiés	Secteurs agricoles, BTP
Article de loi	Article 199 undecies B du CGI
Minimum de souscription	5 000 €
Retour fiscal sur investissement	n + 1
Rentabilité fiscale *	25 à 38 %

* : rentabilités dégressives au fur et à mesure de l'année civile.



GROUPE AXONE INVEST

16, rue Albert Joly - 78110 Le Vésinet
3, rue Quentin Bauchart - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)130 7100 44 - Fax : +33 (0)130 7144 60
info@axone-invest.com - www.axone-invest.com